

## **SPIP DE LA DROME: « ENGAGEZ VOUS QU' ILS DISAIENT ... »**



En septembre 2017, nos deux organisations syndicales représentatives au CTS du SPIP de la Drôme se sont félicitées du recrutement de 2 nouveaux adjoints administratifs (AA). Notre service avait bien besoin de ce précieux renfort! Nous pouvons dorénavant compter sur 2 AA en milieu fermé (MF) et 2 AA en milieu ouvert (MO), c'est-à-dire 4 AA sur la résidence administrative unique du SPIP 26.

Seulement cette satisfaction n'a pas été partagée longtemps puisque chacun des 2 agents concernés était persuadé d'avoir été affecté sur le même poste, à savoir celui en MO... Nous avons vite compris que l'un d'entre eux allait devoir déchanter.

De son côté, le DFSPIP expliquait à l'une des 2 agents qu'elle avait été affectée non pas en MO mais sur l'antenne de Valence et qu'elle devrait travailler en MF.

Rien de choquant pour nos 2 OS jusqu'au revirement de situation incroyable et un jeu de chaise musicale imposé par l'Administration: en effet, le DFSPIP s'est vu imposer par sa hiérarchie une redistribution des places. Il lui a été intimé formellement de déplacer l'AA du

MF afin de l'installer en poste en MO, ce qui a eu pour conséquence le déplacement autoritaire dans l'autre sens du second AA!

Renseignement pris, il apparaît que l'Administration s'était trompée lors de la CAP des PA puisqu'elle avait affecté notre nouvelle collègue sur un poste qui n'avait aucune existence légale. Jamais l'Administration -visiblement très mal renseignée par la DISP Auvergne Rhône-Alpes- n'aurait dû spécifier que le poste à pourvoir au SPIP de la Drôme était en MO.

Nous avons toujours déploré l'absence d'organigrammes précis dans les SPIP et une fois encore, l'Administration fait preuve de sa méconnaissance des terrains. Nos OS dénoncent le fait qu'elle ignore que les agents du SPIP 26 peuvent en soi autant travailler en MF qu'en MO. Notre Administration n'avait pas le droit de promettre une affectation qu'elle ne pouvait pas tenir!

A ce-jour, **nous demandons que réparation soit faite auprès de notre collègue AA lésé!** Il n'a pas à subir les conséquences d'une erreur dont il n'est aucunement responsable.

**Que notre Administration soit aussi exigeante à l'égard d'elle même qu'elle l'est à l'égard de ses agents!**